

Résolution du 16 décembre 2008

relative à l'objet suivant :

LES COMMUNS 2008

le Conseil municipal de Vernier, par 31 OUI, soit à l'unanimité,

déclare :

- 1 sa ferme opposition à toute nouvelle implantation de dépôts dans la zone Mouille-Galand et dans son extension aux Communs ;
 - 2 sa stupeur de constater que le Grand Conseil fait fi de deux préavis défavorables de la commune de Vernier ;
 - 3 sa volonté de n'accepter à l'avenir que des entreprises à haute valeur ajoutée dans les zones gérées par la FTI ;
 - 4 son intention de transmettre cette résolution au Conseil d'Etat, au Grand Conseil, aux députés verniolans et la FTI.
-